

L'agence eau et assainissement pour l'Afrique et la BOAD en partenariat

Dossier de la rédaction de H2o
August 2012

L'agence intergouvernementale panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique - EAA, et la Banque ouest-africaine de développement - BOAD, ont signé, le 7 août à Ouagadougou, un protocole d'accord de coopération. Ce partenariat se veut être une réponse à la problématique de l'accès des populations ouest-africaines à l'eau potable et à l'assainissement. L'accord de coopération entre l'agence intergouvernementale panafricaine Eau et assainissement pour l'Afrique, selon son secrétaire exécutif, Idrissa Doucouré, et la Banque ouest-africaine de développement va essentiellement s'articuler autour de trois axes. Il s'agit d'une part, d'appuyer les États et le secteur privé dans leurs initiatives en faveur des secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et d'autre part, du renforcement des capacités et du développement de synergies en vue de relever le défi dans lesdits secteurs.

La mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre des programmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement constitue également un objectif majeur de l'accord. Pour Idrissa Doucouré, la concrétisation du protocole d'accord de coopération entre l'EAA et la BOAD va constituer une avancée décisive pour les populations ouest-africaines. Quelques programmes sont d'ores et déjà en cours de finalisation par les deux partenaires dans le cadre de leur coopération. Ce sont entre autres, l'amélioration de la gestion de l'hydraulique villageoise, le développement des petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'assainissement et la facilitation de l'accès aux logements et services sociaux de base. D'un coût global d'environ 153 milliards de francs CFA, a indiqué le secrétaire exécutif de l'EAA, ces programmes vont favoriser l'accès de 12,5 millions de personnes aux services d'eau et d'assainissement. Ce qui représente une contribution de près de 13 % à l'amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement dans la zone UEMOA. Le président de la BOAD, Christian Narcisse Adovelande, a rassuré que sa structure mettra en œuvre la présente convention, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la sous-région. La banque prévoit notamment de créer en son sein un fonds dédié à ces secteurs vitaux. Selon ses explications, en l'absence de ces mesures fortes seulement 6 pays en Afrique sur 53 pourront atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement en matière d'eau potable et d'assainissement. Monsieur Adovelande a aussi rappelé l'apport de son institution bancaire au développement du secteur de l'eau, notamment par le financement de projets d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et d'hydraulique villageoise. Le président de la BOAD a, par ailleurs, émis le vœu que les liens de coopération entre les deux institutions se renforcent davantage "sur des bases mutuellement avantageuses et au bénéfice des populations de l'UEMOA".

Des statistiques avancées par Monsieur Doucouré, il ressort qu'environ 34 % de la population de l'Union économique et monétaire ouest-africaine - UEMOA, soit 32 millions de personnes, n'ont pas accès à l'eau potable et 44 %, soit 67 millions de personnes pratiquent la défécation à l'air libre. Cette situation, a-t-il laissé entendre, a d'normes

conséquences sur des secteurs comme la santé, l'économie et l'éducation. Afin d'apporter des solutions idoines à ce constat, l'EAA a mis en place un plan stratégique 2011-2015. Au cours de cette période, elle ambitionne d'atteindre, avec l'appui des partenaires, 50 millions de bénéficiaires sur le continent, avec un budget de 125 milliards de FCFA.

Tilado Apollinaire Abga, Sidwaya Quotidien - AllAfrica 08-08-2012